

Grève contre la réforme des retraites : des personnalités appellent à soutenir financièrement les cheminots et les agents de la RATP

Source : francetvinfo.fr, 23 décembre 2019

https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/sncf/greve-a-la-sncf/greve-contre-la-reforme-des-retraites-des-personnalites-appellent-a-soutenir-financierement-les-cheminots-et-les-agents-de-la-ratp_3756551.html

« "Nous sommes à nouveau aux côtés des grévistes de la RATP et de la SNCF." Une quarantaine d'écrivains, comédiens ou encore universitaires, parmi lesquels Édouard Louis, Annie Ernaux ou Jean-Marie Bigard, ont appelé, dimanche 22 décembre, à "soutenir financièrement", via diverses cagnottes, les cheminots en grève contre la réforme des retraites, qui menace selon eux "un de nos biens communs".

Parmi les auteurs du texte figure le sociologue Jean-Marc Salmon, déjà à l'origine de la cagnotte lancée l'année dernière et qui avait rapporté plus d'un million d'euros sur internet. En font également partie le PDG de Sud Radio, Didier Maïsto, l'acteur Yvan Le Bolloc'h, l'écrivain Laurent Binet, le dessinateur Tardi, les philosophes Toni Negri et Etienne Balibar, ou encore les humoristes Shirley et Dino.

"Il importe que le mouvement dure et s'amplifie"

Ces personnalités, dont certaines avaient déjà lancé une cagnotte au printemps 2018, à la veille d'une grève de 36 jours sur trois mois contre la réforme de la SNCF. "Ils défendent un de nos biens communs, un système de retraites qui, loin d'avoir été octroyé par les patrons, est le fruit des luttes de nos aînés", font valoir les signataires du texte, sur un blog de Mediapart, alors que le gouvernement veut instaurer un système universel par points remplaçant les 42 régimes existants.

"Pour la grande majorité d'entre nous, une retraite calculée sur toute une carrière" sera "plus basse que celle calculée sur les 25 meilleures années, comme c'est le cas aujourd'hui", assurent-ils, au 18^e jour d'une grève illimitée dans les transports ferroviaires. "Les journées de grève coûtent. Pour imposer le maintien du système actuel de retraites, il importe que le mouvement dure et s'amplifie", font valoir les signataires, qui "soutiendront financièrement" les grévistes et renvoient vers les diverses cagnottes lancées par des syndicats (CFT, FO, SUD, Solidaires, Unsa) de la RATP et de la SNCF.

"Nous nous souvenons des grèves de 1995 et 1968 [...]. La solidarité entre voisins et collègues mit en échec le calcul gouvernemental de dresser les usagers contre la grève", écrivent-ils, promettant de manifester "aux côtés des cheminots, le samedi 28 décembre, et de tous les grévistes, le 9 janvier". »

Exploitation pédagogique

1. Pourquoi certains salariés de la SNCF et de la RATP ont-ils décidé de se mettre en grève à partir du mois de décembre 2019 ? Quelles sont leurs motivations ?
2. Pourquoi peut-on parler ici de conflit social ? Quelle est sa nature ? Qui sont les protagonistes de ce conflit ? Quelles formes le conflit prend-il ?
3. Quelles sont les conséquences économiques de la grève pour les grévistes ?
4. Quel est l'objectif des cagnottes mentionnées dans l'article ?
5. En quoi l'appel de certaines personnalités à soutenir financièrement les grévistes peut-il être considéré comme une forme d'engagement politique ?

Corrigé

1. Certains salariés de la SNCF et de la RATP ont décidé de se mettre en grève à partir du mois de décembre 2019 pour protester contre la réforme des retraites, initiée par le gouvernement d'Édouard Philippe. Selon ces salariés, cette réforme, qui modifie les règles de calcul des pensions de retraites, entraînera mécaniquement une baisse du montant de leurs retraites.
2. Un conflit social est un affrontement entre plusieurs groupes sociaux antagonistes en vue de modifier le rapport de forces existant. Dans le cas de la réforme des retraites, il y a bien un conflit qui oppose certains salariés (représentés par les syndicats) au gouvernement. Ce conflit est un conflit du travail. Les syndicats tentent, par la grève et l'organisation de manifestations, d'infléchir la position du gouvernement et de l'inciter à retirer son projet de loi.
3. Lorsqu'un salarié décide de se mettre en grève il n'est plus payé. Dans le cas d'une grève reconductible (sur plusieurs jours), la perte de salaire affecte fortement le pouvoir d'achat des grévistes.
4. Les cagnottes mentionnées dans l'article visent à amortir le coût de la grève pour les salariés grévistes, grâce à la solidarité d'individus partageant leur cause.
5. L'appel de certaines personnalités (écrivains, comédiens, universitaires, etc.) à soutenir financièrement les grévistes peut être considéré comme une forme d'engagement politique dans la mesure où ils prennent publiquement parti sur un problème politique en soutenant les grévistes face au gouvernement.